




# GAZETTE DE VIENNE,

DU SAMEDI 29 NOVEMBRE 1766.

*Suite du Discours du Roi de Po-  
LOGNE &c.*


 chers du Royaume assem-  
 blés ici, & qui m'êtes si  
 chers, que je pese avec  
 vous nos dangers com-  
 muns, nous périrons en-  
 semble, ou nous sauverons de concert  
 notre Religion & notre liberté, c'est  
 la devise de mon Regne; c'est par mes  
 actions plus que par mes paroles que  
 je veux prouver que j'y suis fidelle,  
 & j'en appelle sans crainte à l'Etre su-  
 prême, qui seul a le Droit d'en être  
 juge & témoin; c'est lui qui me fait  
 penser & vouloir avec autant de fer-  
 meté pour vous défendre, que pour  
 vous retenir, quand je vois parmi vous

des conseils zélés : mais qui iroient  
 trop loin. Ce n'est pas à nous, foibles  
 Mortels, qu'est donné ce que  
 Dieu s'est réservé à lui seul. Le Cer-  
 cle immense de l'Eternité toujours  
 tout entier n'est présent qu'à ses yeux,  
 & c'est à lui seul de savoir s'il approu-  
 vera à jamais ce qu'il approuve au-  
 jourd'hui, ainsi la loi, proposée dans  
 ce jour, ne sauroit passer chez un  
 peuple sage & de plus il seroit aussi  
 peu possible que peu convenable de  
 nous engager d'emblée dans un projet  
 dur & sur lequel il n'y a pas eu même  
 de debat.

Mais puisque la loi & la demande  
 de la Chambre des Nonces m'appel-  
 lent par l'organe de son Maréchal, à  
 la plus pretieuse fonction de la Roy-  
 auté,

auté, à la distribution des graces, je vais m'en occuper.

Faire le Bien selon sa conviction est le premier & le plus immuable des devoirs. Heureux celui qui rencontre dans la voix publique la conformité à son avis! c'est ce que j'ai éprouvé hier, lorsque d'un accord unanime tous les Palatinats m'ont recommandé le Prince *Straznik* de *Lubomirsky*, pour remplir la place vacante du grand Maréchal de la Couronne: Mon cœur l'y nommoit depuis long tems, & ma voix y appelle aujourd'hui dans sa personne l'heritier du nom & des qualités du grand Maréchal *Stanislas Lubomirsky*, Ministre fameux du célèbre *Jean Sobiesky*, si les vertus du Prince *Straznik* n'étoient propres à déterminer sa conduite, il trouveroit un guide sûr dans l'exemple de cet illustre ayeul, qui jouit encore parmi nous du nom de sage que ses contemporains lui accorderent.

Je vous appelle, Prince! au Ministère, dans un tems, où le Genie national semble enfin se reveiller, résuscité, pour ainsi dire, de ce sommeil de mort, où il étoit plongé depuis plus d'un siècle, je crois voir avec le Prophete cette vaste plaine, où le Seigneur se plut à repandre le souffle de vie sur les Ossemens épars d'un peuple de morts qui se réunirent peu à peu. Nous avons devant les yeux comme une nouvelle création de la *Pologne*: c'est ce mouvement critique où il faut toucher presque en même tems à tout, qui produit nécessairement une vive fermentation dans les cœurs & dans les Esprits des citoyens.

Les uns d'une course rapide s'élancent vers le terme de la Félicité publique & croient déjà y toucher, d'autres par des réflexions plus timides arrêtent leurs freres sur chaque degré que la Loi avoit posés pour marquer nos progrès & non pour les barrer: mais sur lesquels un zèle pur, mais trompé par l'inexpérience & l'inhabi-

tude des affaires, croit voir des nouveautés effrayantes.

*La suite l'ordinaire prochain.*

De MADRID le 24 Octobre.

On a depuis peu imprimé ici la pièce suivante au sujet des tumultes arrivés l'été dernier dans ce Royaume.

Arrêté du Conseil Royal de *Castille* par lequel à l'instance de la Noblesse, Ville & Corps Majeurs & mineurs de la Ville de *Madrid*, organes de la voix publique, les prétentions faites lors des troubles passés par des Gens sans aveu sont desavouées & déclarées nulles & inefficaces, comme étant opposées aux Loix & constitution de l'Etat.

CHARLES PAR LA GRACE DE DIEU ROI DE CASTILLE, DE LEON, D'ARRAGON, &c. &c.

A tous les habitants de la Ville de *Madrid* ainsi qu'aux autres Peuples de ces Royaumes de quelque condition grade & qualité qu'ils puissent être, & autant que le contenu des présentes peut les concerner, Salut. Sachez que la Noblesse, le corps de ville & les autres corps majeurs & mineurs de *Madrid* ont présenté à notre personne Royale les humbles représentations, dont la teneur s'ensuit,

I.

*Représentations de la Noblesse.*

SIRE! la classe distinguée de la Noblesse, qui a le bonheur d'avoir dans la personne Royale de V. M. un Souverain aussi clément, que généreux, ose se flater qu'Elle daignera comprendre combien elle a été affectée des détestables excès d'une populace amentée, contre lesquels elle a pu d'autant moins se prémunir, qu'elle ne pouvoit s'y attendre. Au milieu de ces tumultes elle a cherché à manifester à V. M. son respect & son amour envers Elle, un chacun de

ses

ses membres s'étant présenté au Palais pour y recevoir ses ordres & lui montrer qu'elle étoit prête au moindre signe à sacrifier sa vie pour son Royal service: mais V. M. préfera dans ce tems la clemence à la justice, & tempera la rigueur des chatiments que cette populace effrenée méritoit & dont la Noblesse auroit été elle même l'exécutrice. La constance de V. M. dans la continuation de ses bontés impose à la Noblesse la respectueuse obligation de lui faire à cet égard de très humbles représentations. Ces bontés, Sire! étant tombées sur un ramas de gens qui ne pouvoient s'arroger le droit de faire aucune demande à V. M. & dont les propositions étoient aussi téméraires qu'indécentes, la Noblesse ne peut reconnoître la validité d'une entreprise aussi coupable, ni consentir que la clémence de son Roi distingue une classe aussi vile, en la regardant comme un corps, tandis qu'elle n'est qu'un composé le plus méprisable de vagabonds, de menteurs & de gens sans aveu. Ce seroit dégrader la Noblesse que de l'assujettir aux volontés du peuple, & ce seroit bien plus la dégrader encore que de la soumettre au caprice de ce méprisable ramas, qui en fait la partie la plus vile. C'est donc sur ce principe & en sa qualité de corps principal de l'Etat (que V. M. ne peut se dispenser de lui préférer) qu'elle revoque & tient pour nulles les prétentions de cette partie du vulgaire, en tant qu'illégales, faites sans la moindre Autorisation, indignes par conséquent que l'Autorité Royale les reconnoisse, & telles en un mot qu'elles doivent être regardées comme non avenues & même punissables. La Noblesse supplie donc V. M., vu cette abolition, de vouloir bien abréger le cours d'une condescendance, qui deviendroit nuisible à cette même Noblesse; parceque ni son état tant honoré par V. M. & par les Monarques ses predecesseurs, ni les services fideles & distingués qu'elle a eu le bon-

heur de rendre à la Couronne, ne peuvent supporter qu'elle soit mise en comparaison avec une populace stupide & téméraire, qui fondée sur le contentement qu'elle auroit une fois obtenu s'érigeroit en législatrice de la Majesté même & des classes superieures du Royaume. Les sujets de V. M. se promettent au reste, SIRE! la félicité la plus parfaite des reflexions que votre amour vous suggerera, & ils ne desirent connoître vos Royales intentions, que pour les respecter.

Daignez revenir, Sire! au centre des cœurs fideles qui sont tout entiers à V. M., jusques la même qu'au milieu de leurs coupables excès la bouche des tumultueux que leur inconsideration & leur ignorance guidoit dans les demandes qu'elle leur suggeroit être utiles, & toujours marqué à V. M. le respect pour sa personne sacrée par des cris de *Vive le Roi*. Madrid le 1<sup>er</sup> Juin 1766.

*Cette representation étoit signée par les principaux Seigneurs d'entre la Noblesse au nombre de cent-huit.*

*A l'ordinaire prochain les autres representations.*

*De LONDRES le 14 Novembre*

Voici dans son entier le discours que le Roi a prononcé à l'ouverture du Parlement.

**MYLORS & MESSIEURS,**

„ Le prix excessif des vivres, la mauvaise recolte de cette année, & les exportations extraordinaires de grains en Pays étrangers, sont les principaux motifs qui m'ont engagé à vous convoquer de si bonne heure, afin d'apprendre le plutôt possible le sentiment du Parlement sur une affaire aussi importante, & qui rejailit sur la partie la moins aisée de mes Sujets. En attendant, la pressante nécessité m'a obligé d'employer l'Autorité Royale

pour

pour maintenir le salut du Public contre une calamité, qui ne souffroit aucun délai. J'ai donc pris le parti de mettre, de l'avis de mon Conseil-Privé, un *Embargo* sur le bled & la farine qui sortiroient du Royaume, jusqu'à ce que je pusse avoir l'avis du Parlement à cet égard. S'il est expédient de pourvoir ultérieurement par la Loi à la cherté des vivres, circonstance si nécessaire pour la subsistance des Pauvres, de pareilles ressources ne peuvent échapper à la sagesse du Parlement, auquel je recommande de prendre cet objet en considération. En même tems, je remarque avec douleur que malgré mes soins pour mes Peuples, un esprit de révolte la plus audacieuse s'est glissé en différentes Provinces de ces Royaumes & porté à des violences les plus coupables. Les ordres ont été donnés de se saisir de Mutins aussi dangereux & de les punir comme ils le méritent.

De mon côté, je ne manquerai pas d'employer toute la vigilance & la vigueur possibles pour rétablir l'obéissance & le respect dus aux Loix & au Gouvernement.

Au reste, j'ai le plaisir de vous informer que j'ai conclu avec ma bonne Sœur l'Impératrice de *Russie*, un Traité de Commerce sur un pied également juste & satisfaisant. Je ne suis pas moins charmé de vous apprendre que le Mariage entre mon bon Frère le Roi de *Danemarck* & la Princesse *Catherine-Mathilde*, ma Sœur, a été célébré, & que l'Alliance naturelle entre les deux Couronnes est par-là heureusement cimentée par un nouveau lien.

MESSIEURS de la Chambre des Communes.

„ Nous avons ordonné que les Etats pour le service courant de l'année

vous soient remis. Les Subsidés, que vous accorderez, seront fidèlement appliqués aux objets pour lesquels ils auront été destinés.

MILORDS & MESSIEURS,

„ La situation des Affaires de l'Europe en général n'offre rien de nouveau à vous communiquer. Quant à mes vûes elles sont constamment fixées sur les moyens de maintenir la tranquillité publique & de la garantir de toute atteinte, ainsi que sur le soutien de la Dignité de ma Couronne & des Droits de mes Sujets. La droiture & la sagesse des autres grandes Puissances de l'Europe ne me laissent aucun lieu d'apprehender qu'elles changent de dispositions.

Le Roi à la demande des deux chambres, a rendu le 12 une ordonnance portant interdiction de l'exportation de toute sorte de grains. Le même jour les Communes nommerent un Comité pour prendre dans la huitaine en considération la cherté excessive du bled & de toute autres denrées & elle arrêterent qu'elles ne recevroient aucune requête pour des Bils particuliers jusqu'à la fin de Janvier.

Le 13 la Chambre resolu qu'elle se formeroit aujourd'hui en comité pour deliberer sur le subsidé.

On apprend de l'Isle de *St. Christophe* que lors du tremblement de terre arrivé à la *Martinique*, on y avoit observé ainsi que dans l'Isle *Nevis*, un flux & reflux soudains & qu'à *Marigolante* la marée s'étoit élevée tout à coup à la hauteur de six pieds, & baissée de même en un instant.

## SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU 29 NOVEMBRE 1766.

*De PARME, le 9 Novembre.*

Par une suite de la prévoyance éclairée du Marquis de *Felino*, Ministre & Secrétaire d'Etat, on n'a pas éprouvé dans cette Ville la disette de grains à laquelle sont exposés la plupart des autres Etats de l'*Italin*. Ce Ministre a trouvé dans les Duchés de *Ploisance* & de *Guastalla* une ressource qui suffira pour l'approvisionnement du Pays, jusqu'à la récolte prochaine, sans qu'on soit obligé de recourir à l'étranger.

*De VERSAILLES le 15 Novembre*

Le Marquis de *Conflans*, Maréchal de Camp, qui est de retour de *Warsovie* depuis quelques jours, a eu l'honneur d'être présenté au Roi, le 13 de ce mois, par le Duc de *Choiseul*, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des Affaires Etrangères. Il a été présenté aussi à la Reine & à la Famille Royale.

*De PARIS, le 17 Novembre.*

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles - Lettres tint son assemblée publique le 14 de ce mois. Le sieur le *Beau* ouvrit la séance en annonçant que le Prix avoit été adjugé au sieur *Jérôme Zanetti*, attaché à la Bibliothèque de *Saint Marc* à *Venise*, & que le Sujet de celui qui doit être distribué à Pâques de l'année 1768 consiste à examiner: *Quel fut l'état des personnes en France sous la première & la seconde Race de nos Rois?* Le reste de la séance fut occupé par la lecture des Mémoires suivans. 10. *L'Eloge Historique du sieur le Beau, junior*, par l'Abbé *Garnier*. 20. *Une Dissertation Préliminaire sur la Physique des Anciens*, par l'Abbé *Ameilbon*. 30. *Une Dissertation sur les Esclaves des Romains* par le sieur de *Burigny*. 40. *Sixième Mémoire sur les Phéniciens* par l'Abbé *Mignot*. 50. *Observations sur les Titres de salutaris donné à plusieurs Provinces de l'Empire Romain* par l'Abbé *Belley*.

*D COPENHAGUE le 11 Novembre.*

Samedi dernier 8 de ce mois la Reine fit son entrée publique en cette Capitale, & le Roi pour rendre ce jour d'autant plus mémorable créa 12 Chevaliers de l'Ordre de *Dawreborg* & trois Conseillers d'Etat.

12 Compagnies de Bourgeois ayant à leur tête les Tireurs de la Compagnie Royale, vêtus en uniformes écarlate à galons d'or se mirent à dix heures sous les armes dans les rues principales, dont une partie fut aussi occupée par une Compagnie d'artisans. La Garnison étoit rangée sur les grandes places, le mariniers près du *Holm* & des Canaux & les Gardes à cheval du Roi s'étendoient depuis le Pont du *Holm* jusqu'au Château de *Christiansbourg*.

La Princesse *Louise de Hesse - Cassel* se rendit à 8 heures du matin à *Friederichsberg*. Les Ministres, les Seigneurs & autres Officiers de la Cour s'y trouverent à 10 heures dans la grande plaine derrière les jardins; après le repas la Reine & la Princesse *Louise* s'y rendirent dans un carosse de para-

parade; elles furent reçues avec tous les honneurs militaires par les Gardes à Cheval du Roi, qui s'y étoient aussi rangés en deux lignes; & on se mit ensuite en marche.

La Reine étoit avec la Princesse *Louise* dans un carosse superbe attelé de huit chevaux de la plus grande beauté & le plus richement harnachés; Dès qu'Elle fut à 40 pas de la porte du Nord, on tira le canon des remparts & de *Christianshafen*; le carillon sonna & toutes les autres cloches se firent entendre jusqu'au moment, où S.M. arriva au Château. Elle étoit attendue dans la rue du Nord par 18 jeunes filles vêtues en jardinières, qui jetterent des fleurs sur son passage; la complimenterent en langue *Danoise* & l'accompagnèrent jusqu'à l'Hôtel de Ville, qui étoit pompeusement décoré. On avoit érigé près du *Holm* un Arc de Triomphe, au haut duquel étoit une musique harmonieuse; trois Vaisseaux, rangés sur le canal, saluerent S. M. chacun de 27 coups de canon & Elle fut reçue avec la plus grande tendresse par le Roi, qui étoit venu à sa rencontre jusqu'à la porte de la première Anti-chambre.

Leurs Majestés reçurent à 8 heures du soir la bénédiction nuptiale dans la Chapelle du Palais, où il y avoit un nombre infini de Spectateurs, M. M. les Ministres étrangers avoient été invités à cette solennité, & étoient dans des places qu'on leur avoit préparées à portée de l'Autel, les deux Ministres du Roi d'*Angleterre* étoient rangés près de la Famille Royale. On soupa dans la grande Sale des Chevaliers à une table de 120 Couverts.

Le lendemain Dimanche il n'y eut pas de Fête à la Cour: mais hier il y eut grand Gala, grand Couvert & le soir Bal paré. Le Marquis de *Blessét*, Envoyé extraordinaire de France étant récemment arrivé, & n'ayant pas encore eu ses audiences, a assisté *incognito* à ces solennités.

De Manheim, le 15 Novembre.

Aujourd'hui Fête de *Ste. Elisabeth* dont Madame l'Electrice porte le nom, S. A. S. E. a créé un nouvel Ordre qui portera le nom de sa sainte patronne & dont l'objet est le Soulagement des necessiteux. S. A. S. E. a en même tems reçu dans cet Ordre trois Princesses de la maison *Palatine*, savoir Madame la Duchesse de *Baviere* & les Princesses *Palatines* de Deux Ponts *Marie-Amelie-Auguste* & *Marie-Anne*; Madame la Comtesse Douairiere de *Taxis* née Baronne de *Sickingen* sa grande Maitresse & toutes les Dames de la Cour Electorale.

De VIENNE le 29 Novembre.

Les 26 & 27 de ce mois on a célébré dans la chapelle de la Cour des vigiles & un service anniversaire pour les repos de l'ame de feu S. A. R. Madame l'Archiduchesse *Isabelle* Duchesse de *Parme* &c.

Dimanche passé 23 de ce mois la Nation *Saxonne* établie en cette ville a célébré solennellement la Fête de *St. Maurice* son Patron dans l'Eglise métropolitaine de *St. Etienne* & l'Université de *Vienne* a assisté à cette Cérémonie.

La grand' Messe a été chantée par M. de *Stock*, Docteur en Theologie, Chanoine de *St. Etienne*, Prelat mitré &c. Le panegyrique du Saint dédié à S. A. R. le Prince *Albert Duc de Saxe-Teschen*, & composé par le R. P. *Anselm Annacker*, Procureur de l'Ordre de *St. Augustin*, Docteur en Theologie, a été prononcé à l'entière satisfaction d'une très nombreuse assemblée par Mr. *Werner Jean Nepomucene de Bolza*, Chevalier du S. E. R. Etudiant en Poésie.